

★ PROCÈS – VERBAL ★
de la séance du Conseil d'Administration du
04 juillet 2023

I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>Membres présents ou excusés :</p> <p>Membres de droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. JEULIN – Principal du collège ✓ - Mme JUNQUA – Adjoint-gestionnaire ✓ - Mme LAGIER – Conseillère principale d'éducation (excusée) <p>Représentants du Conseil départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CAMMAL – Conseiller départemental (absent) - Mme DENIZOT – Conseillère départementale ✓ <p>Représentant de la Mairie de Châtillon-sur-Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. RAT – Maire de Châtillon-sur-Loire ✓ <p>Personnalités qualifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BONNEFONT ✓ - M. GIRAULT (excusé) <p>Représentant de la communauté de communes (à titre consultatif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme DESCHAMPS ✓ <p>Représentants des personnels enseignants et d'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme MORIZET ✓ - Mme RAYMOND ✓ - Mme CHERIOUX ✓ - M. NALET ✓ - M. PAQUIET ✓ - Mme LAVAL ✓ <p>Représentantes des personnels ASSTOS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme NICOLET ✓ - Mme MIERMONT ✓ <p>Représentants des parents d'élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme LE GOFF ✓ - Mme RICHARD ✓ - Mme ROBLIN ✓ - Mme RAT ✓ - M. BELHOSTE ✓ - Mme JANNOT ✓ <p>Représentants des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mlle BEAUVOIS ✓ - Mlle BARBARANT (absente) <p>Monsieur le Principal excuse le retard de Mme DENIZOT et Mme LE GOFF qui rejoindra le conseil un peu plus tard.</p> <p>Le quorum étant atteint avec la présence de 18 membres, Monsieur le Principal ouvre la séance du conseil d'administration à 18 heures 10.</p>	



Mme JUNQUA, assure le secrétariat de séance.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 mars 2023

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mars 2023 :

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18



II – CARTE SCOLAIRE, VIE SCOLAIRE ET SCOLARITÉ DES ÉLÈVES	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>1. Bilan de l'année scolaire 2022-2023</p> <p>Monsieur le Principal tire un bilan satisfaisant de l'année scolaire passée.</p> <p>Plusieurs sorties scolaires ont été effectuées, ainsi que différentes actions en lien avec le projet d'établissement, avec notamment des interventions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Exposition itinérante dans le cadre du Conseil Ecoles/collèges- Prévention des conduites addictives :<ul style="list-style-type: none">• Addictions (4^e)- Éducation à la vie affective et sexuelle (5^e/4^e/3^e)- Maison des Ados (6^e)- Formation PSC1 (50 élèves environ) et Gestes qui sauvent (30 élèves de 3^e)- Course contre la faim / Collège + écoles primaires- Interventions de professionnels dans le cadre du Parcours Avenir (3^e)- Formation PSC1 des adultes volontaires <p><i>Arrivée de Mme LE GOFF à 18h20</i></p> <p>Point sur l'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Affectés au 1^{er} tour : 76- Elèves non affectés : 2 (mais 1^{er} ou 2^e sur liste d'attente)- 2 élèves demandent le redoublement.- Orientation :<ul style="list-style-type: none">• vers la 2GT : 41 %• vers la 2PRO : 51 %(7 à 8 % ont privilégié la voie professionnelle et ont été pris dans des sections à fort taux de pression). <p>Bilan de l'activité de l'infirmerie :</p> <p>Le collège bénéficie d'un demi-poste d'infirmière, occupé par Mme LONGO cette année.</p> <p>Monsieur le Principal a demandé un ETP auprès des services de l'Education Nationale.</p> <p>Bilan de l'activité de la vie scolaire :</p> <p>Monsieur JEULIN présente ensuite le bilan de la vie scolaire qui fait ressortir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Punitons et sanctions : 57 sanctions : 51 % : exclusions temporaires de l'établissement 60 % : exclusion temporaires avec sursis 2 niveaux sont problématiques : 4^e et 6^e. 13 élèves de 4^e représentent 60 % des sanctions 10 élèves de 6^e représentent 30 % des sanctions 76 % des sanctions émanent des garçons. <p>Pour conclure, Monsieur le Principal rappelle que le collège repasse en phase d'auto-évaluation qui impliquera l'ensemble des personnels et usagers du collège.</p>	



2. Structure pédagogique 2023-2024

Monsieur le Principal rappelle les principes du calcul de la dotation horaire globale pour le collège (nombre d'heures par division et dotation complémentaire), en précisant que l'Inspection académique a basé ses calculs sur une **structure à 11 classes** au regard de la prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine.

Arrivée de Mme DENIZOT à 18h45

La structure pédagogique sera composée de :

- 3 classes de sixième
- 2 classes de cinquième, qui seront très chargées (30 élèves par classe).
- 3 classes de quatrième
- 3 classes de troisième

La dotation horaire globale pour 2023-2024 est de **361 heures** (334 heures poste et 27 HSA).

Il soumet au vote des membres cette prévision de la **structure à 11 classes**.

Votants : 20

Contre : 0

Abstentions : 14

Pour : 6

3. Ventilation de la DHG

Monsieur le Principal présente le tableau de ventilation des heures.

Cette ventilation s'appuie sur :

- Le nombre de divisions : 11 divisions
- 1 heure de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français pour les classes de 6^e
- 1 heure de sciences est retirée aux programmes de la classe de 6^e.



11 DIVISIONS	6 ^e				5 ^e				4 ^e				3 ^e				TOTAL									
	nb heures	nb divisions / groupes	total commun	EPI / AP	nb heures	nb divisions / groupes	total commun	EPI / AP / EURO	nb heures	nb divisions / groupes	total commun	EPI / AP / EURO	nb heures	nb divisions / groupes	total commun	EPI / AP / EURO	Total EPI/AP/DIVERS	UNSS / Labo(s) Ateliers / ULIS	TOTAL besoins	Postes	TFS-PART STG-9H	BMP / CSR	CSD	HSA		
ULIS																	0	21	21	1						0
Latin					2	1	2		0	1	0		0	1	0		0		2	0						2
Français	4,5	3	13,5	4,5	4,5	2	9	2	4,5	3	13,5	1,5	4	3	12	1,5	9,5		57,6	3						3,5
Anglais LV1	4	3	12	3	3	2	6	2	3	3	9	2	3	3	9	1	8		44	2						1
Espagnol LV2					2,5	2	5	2	2,5	3	7,5	1,5	2,5	3	7,5	1,5	3,5		23,5	1	16	5,5			2	
Histoire-Géo-EMC	3	3	9		3	2	6	2	3	3	9		3,5	3	10,5	1,5	3,5		38	2						2
Maths	4,5	3	13,5	4,5	3,5	2	7	1	3,5	3	10,5	1,5	3,5	3	10,5	1,5	8,5		50	3	9				5	
Technologie	1,5	3	4,5	1,5	1,5	2	3	1	1,5	3	4,5	1,5	1,5	3	4,5	1,5	4		20,5	1					2,5	
Sc. Physiques	0				1,5	2	3	1	1,5	3	4,5		1,5	3	4,5	1,5	2,5	1	15,5	1	10	5,5			0	
SVT	1,5	3	4,5	1,5	1,5	2	3	1	1,5	3	4,5		1,5	3	4,5	1,5	4	1	21,5	1					3,5	
Éducation musicale	1	3	3		1	2	2		1	3	3		1	3	3		0	0	11	1	11				0	
Arts plastiques	1	3	3		1	2	2		1	3	3		1	3	3		0		11	1					7	
EPS	4	3	12		3	2	6		3	3	9		3	3	9		0	6	42	2	16	4			2	
																	43,5		357,5						24	

Effectifs*	6 ^e	83	3	E/D *	27,7
	5 ^e	60	2		30,0
	4 ^e	78	3		26,0
	3 ^e	67	3		22,3
	TOTAL	288	11		26,18

Hors ULIS	6 ^e	2
	5 ^e	1
	4 ^e	2
	3 ^e	3
	TOTAL	8

HIE**	1,181
-------	-------

Dotation	
HP***	334
HSA	27 7,9%
TOTAL	361

Heures poste	334
HSA	23,5
Autonomie	3,50
TOTAL	361

Il soumet au vote des membres cette proposition de ventilation de la DHG :

Votants : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 20

4. Protocole pHARe

Monsieur PAQUIET présente le protocole pHARe, mis en place au collège depuis cette année.

Départ de Mme RAT à 18h55

Départ de M. RAT à 19h00

L'équipe pHARe assurera 10 heures de formation auprès des classes et bénéficiera d'un local dédié.

5. Convention Ligue de l'enseignement

M. JEULIN présente la convention « Ateliers collèges » de partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Il s'agit d'ateliers à caractère éducatifs, citoyens et ludiques.

Monsieur le Principal précise également qu'il s'agit de prolonger un partenariat existant en 2022-2023, et que cette signature s'accompagne d'une adhésion à la Ligue de l'enseignement d'un montant de 90,00 €.

Monsieur le Principal soumet au vote des membres la signature de cette convention :

Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18



6. Convention Exposition MGEN

M. JEULIN présente la convention de mise à disposition de l'exposition « Dessine-moi l'écologie » par la section départementale de la MGEN , dans le cadre d'un partenariat avec Cartooning for Peace.

L'exposition et les documents les accompagnant sont mis à disposition de l'établissement à titre gratuit.

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18

7. Végétalisation de la cour

Monsieur JEULIN présente le projet de végétalisation de la cour du collège.

Sept arbres vont être plantés lors des vacances de Toussaint.

L'idée d'implantation d'un préau sera réfléchi à l'issue de cette plantation.

Départ de Mme NICOLET à 19h15

8. Exercice d'évacuation incendie

Monsieur le Principal présente le déroulement de l'exercice d'évacuation incendie réalisé le 02 juin 2023, en présence des pompiers de la caserne de Châtillon sur Loire.



III – GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>1. Contrat annuel des chaudières des logements de fonction</p> <p>Madame JUNQUA présente les contrats avec la société « THION Jérôme » pour la maintenance annuelle des chaudières des logements de fonction, d'un montant de 71,74 € par an et par logement.</p> <p>Monsieur le Principal soumet la signature de ces contrats au vote des membres :</p> <p>Votants : 17 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 17</p> <p>2. Prélèvement sur fonds de roulement pour investissement</p> <p>Madame JUNQUA présente une demande de prélèvement sur fonds de roulement pour un investissement.</p> <p>Les montants envisagés sur les différents services seraient de :</p> <ul style="list-style-type: none">- 3500 € → SRH- 3600 € → AP- 900 € → ALO <p>Monsieur le Principal soumet ce prélèvement au vote des membres un prélèvement de 8000 € sur fonds de roulement :</p> <p>Votants : 17 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 17</p> <p>3. Autorisation de recrutement des personnels de droit public</p> <p>Monsieur le Principal demande aux membres du Conseil d'administration l'autorisation de recruter des personnels de droit public, essentielle pour le recrutement des Assistants d'éducation, pour une quotité de 3 ETP (équivalent temps plein) et soumet cette autorisation au vote des membres :</p> <p>Votants : 17 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 17</p> <p>4. DUERP et Fiches SST</p> <p>Monsieur NALET présente le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) ainsi qu'un bilan des fiches SST (Santé et Sécurité au Travail) complétées durant l'année scolaire 2022/2023.</p>	



IV – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>Usage du téléphone par les élèves</p> <p>Monsieur Nalet souhaite aborder la question de l'usage du téléphone par certains élèves du collège.</p> <p>Il présente l'exemple des élèves de la classe de 4A.</p> <p>Il souhaite que les familles et les élèves soient sensibilisés</p>	

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 20h05.

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur JEULIN



Le secrétaire de séance

Madame JUNQUA